

## Dossier de pré-inscription

*Ce dossier est à retourner complet, accompagné de toutes les pièces demandées.  
Une fois votre dossier complet, vous pouvez le déposer à la micro-crèche.*

### Pièces à joindre au dossier :

*Les pré-inscriptions ne sont possibles qu'à partir du 5ème mois de grossesse.*

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié à la commission d'admission.

Votre dossier doit se composer de :

- La présente fiche récapitulative datée et signée.
- Le dossier de préinscription
- Un justificatif de domicile
- Un extrait d'acte de naissance de votre enfant (livret de famille)
- Une déclaration de grossesse.
- Une attestation d'emploi de votre employeur avec impérativement les horaires (pour chacun des parents)
- Ou une attestation de recherche d'emploi

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans ce dossier.

Date :	Signature :
--------	-------------

## Votre enfant

Nom et Prénom :
Sexe :
Date de naissance :
Adresse :
Lieu de naissance :

## Votre besoin d'accueil

Date d'entrée souhaitée : \_\_\_\_\_

Jours d'accueil <i>cocher le jour</i>	<u>Horaires souhaités</u>	
	Arrivée	Départ
Lundi <input type="checkbox"/>		
Mardi <input type="checkbox"/>		
Mercredi <input type="checkbox"/>		
Jeudi <input type="checkbox"/>		
Vendredi <input type="checkbox"/>		
Nombre de semaines dans l'année où l'enfant ne sera pas présent (congés) <b>Hors fermeture crèche 6 semaines</b> ( _____ 2 ou 4 _____ semaines)*		

\*8 semaines de congés maximum avec congés crèche / 10 semaines pour les enseignants avec congés crèche.

	<u>Représentant légal 1</u>	<u>Représentant légal 2</u>
Mère / Père / Autre		
Nom et Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Email		
Profession		
Nom et adresse de l'employeur		
Horaires de travail		
Téléphone travail		
Numéro d'allocataire CAF		

## Composition de la famille

<u>Frère / Soeur</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Date de naissance</u>

## Tarifs

Barème des tarifs de Pomme de Reinette

De 0€ à 30,000€ de revenus annuels de la famille	<b>coût horaire 7€</b>
De 30,001 à 50,000€ de revenus annuels de la famille	<b>coût horaire 8€</b>
Plus de 50,001 de revenus annuels de la famille	<b>coût horaire 9€</b>

Afin de savoir quel sera votre remboursement, une simulation sur le site de la CAF devra être effectuée par les familles.

Pour le crédit d'impôts frais de garde, une simulation sur le site des impôts devra être effectuée par les familles.

## Autres renseignements utiles ou commentaires libres

